

interdiction des essais pourra être mise en oeuvre. Le Canada travaille sans relâche et souvent dans l'ombre au sein du système des Nations Unies pour réaliser cet objectif.

Cette année est l'année de la Troisième conférence d'examen du Traité de non-prolifération. L'interdiction totale des essais nucléaires prend donc encore plus d'importance pour les États non dotés d'armes nucléaires si ceux-ci doivent prendre sérieusement les déclarations des États dotés d'armes nucléaires voulant qu'ils limitent ou aient l'intention de limiter la prolifération verticale. Comme l'a signalé Javier Perez de Cuellar, Secrétaire général des Nations Unies, aucun accord multilatéral ne pourrait avoir un effet aussi grand sur la limitation de la mise au point des armes nucléaires.

Bien que les armes nucléaires posent la menace la plus grave, les armes conventionnelles, non nucléaires, ont été la seule cause de tous les décès survenus dans les conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les armes conventionnelles contemporaines vont des bombes et balles incendiaires et des missiles à autodirecteur infrarouge au napalm et aux armes chimiques. Ces armes ont des effets presque aussi indiscriminants que les armes nucléaires.

Une récente étude des Nations Unies a révélé qu'il y a eu depuis 1945 154 conflits armés qui ont fait 21 millions de morts. Selon cette étude, ces conflits ont fait en moyenne entre 33 000 et 41 000 victimes par mois depuis 1945 -- et dans trois cas sur cinq il s'agit de civils. Depuis 1983, on a recensé 40 conflits majeurs et mineurs auxquels participent environ 4 millions de soldats dans 75 pays différents. En 1984, 80 % du budget militaire du monde, qui totalise plus de 800 milliards de dollars, était consacré aux armes et aux forces conventionnelles.

Aucun gouvernement qui cherche à mettre fin à la course aux armements ne saurait justifier de concentrer tous ses efforts sur les armes nucléaires et d'ignorer la puissance destructrice très réelle des armes classiques.

Le Document final de la Première session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, adopté en 1978 par voie de "consensus historique", renferme un programme d'action et des priorités au chapitre du contrôle des armements et du désarmement. Le Canada souscrit toujours à ce programme d'action qui vise les armes nucléaires mais aussi les autres armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, les armes conventionnelles et la réduction des forces armées. Le Canada a répondu à l'appel lancé dans le Document final et repris à la Deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. Le cheminement a toutefois été lent et difficile.